

Libération des prisonniers du bassin minier de Gafsa

mardi 10 novembre 2009, par [CRLDHT](#), [FTCR](#) (Date de rédaction antérieure : 5 novembre 2009).

LES PRISONNIERS DU BASSIN MINIER GAFSA-REDEYEF LIBÉRÉS

C.R.L.D.H. Tunisie

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie

Membre du Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme

21ter rue Voltaire - FR-75011 PARIS - Tel/Fax : 00.33.(0)1.43.72.97.34

contact crlght.org / www.crlght.org

La résistance des détenus, des femmes et des familles, la solidarité et la mobilisation nationale et internationale ont eu raison de l'arbitraire

C'est avec joie et satisfaction que le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) vient d'apprendre la libération de tous les prisonniers du bassin minier de Redeyef-Gafsa en vertu d'une grâce présidentielle non amnistiante.

Cette libération est l'heureux aboutissement d'une forte solidarité et mobilisation ininterrompue, nationale et internationale, en faveur des personnes emprisonnées depuis le mois de juin 2008 à la suite du soulèvement qu'a connu la région durant tout le premier semestre 2008.

Le CRLDHT se réjouit d'autant plus que les condamnations (avec leur cortège de peines extrêmement lourdes) prononcées à l'encontre des animateurs du mouvement social du bassin minier de Gafsa/Redayef, l'ont été à la suite de procès des plus inéquitables au cours desquels les avocats de la défense ont clairement démontré l'irrégularité de la procédure, le recours systématique à la torture, le non-fondé des accusations, etc.

Cette libération vient mettre un terme à une longue souffrance collective, non seulement celle des détenus et de leurs familles, mais aussi celle de toute une ville (Redayef) endeuillée depuis que les leurs ont été éparpillés dans différentes prisons tunisiennes, où ils n'ont eu de cesse de subir des traitements inhumains et dégradants...

Cependant, nous ne serons vraiment en mesure de nous réjouir que si les poursuites à l'encontre, notamment, de Fahem BOUKEDDOUS et Mohieddine CHERBIB (membre fondateur du CRLDHT et Président de la FTFCR-Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives), tous deux condamnés « par contumace », sont définitivement abandonnées !

Le CRLDHT exprime ses vives et chaleureuses félicitations à Adnane, Bachir, et leurs anciens codétenus ainsi qu'à toutes les familles, pour cette liberté recouvrée, tout en exigeant des autorités leur rétablissement dans tous leurs droits civils et politiques et leur réintégration immédiate dans le travail.

Le CRLDHT exige, en outre, l'indemnisation de toutes les personnes libérées pour avoir été détenues arbitrairement, dans des conditions inhumaines, pendant plus d'un an.

Le CRLDHT demande instamment aux autorités d'enquêter sans délai (via une commission « Vérité », indépendante et impartiale) sur les abus d'autorité, sur les décès de Hafnaoui MAGHZAOU, de Hichem BENJEDDOU et d'Abdelkhalek AMAIDI, sur la torture et autres traitements inhumains ou dégradants, commis par la machine policière de l'État et ses fonctionnaires.

Il rappelle, d'autre part, que les graves problèmes socio-économiques, environnementaux, et politiques, ne peuvent en aucun cas être résolus par une répression croissante ; qu'il est grand temps que les autorités comprennent qu'en dehors des solutions politiques, il n'existe pas de réelle alternative à la situation de blocage désastreux que connaît notre pays. Le premier pas véritable, dans ce sens, serait (on ne le répètera jamais assez) la promulgation d'une loi d'amnistie générale, qui verrait tous les prisonniers politiques et d'opinion (notamment D^r CHOUROU, Tawfik BEN BRIK, Zouhir MAKHLOUF), recouvrer pleinement leur liberté citoyenne.

Le CRLDHT rend un hommage au combat courageux et pacifique des détenus, à la résistance de leurs familles, notamment les femmes, épouses et mères...ainsi qu'à l'engagement actif et permanent des avocats et des syndicalistes à leurs cotés.

Enfin, le CRLDHT, tient à féliciter toutes les personnes, associations et organisations nationales (à la tête desquelles le Comité national de soutien aux populations du bassin minier) et internationales de défense des droits de l'homme, partis politiques, organisations syndicales, députés français, européens... qui ont pris activement part à la campagne nationale et internationale de solidarité avec les détenus de Redayef /Gafsa, et leur demande de redoubler de vigilance à l'égard du traitement qui sera réservé aux personnes libérées.

Paris, le 5 novembre 2009.

COMMUNIQUE

Le bureau de la FTCT, réuni le 07 novembre 2009, à Paris, se félicite de la libération récente des prisonniers du bassin minier de Gafsa et salue leur courage et résistance tout le long de cette épreuve difficile.

La FTCT exprime à leurs familles et proches, ses sincères félicitations. Elle exige des autorités tunisiennes de les recouvrer dans leurs droits civils et politiques, de les réintégrer immédiatement dans leurs postes de travail et de répondre positivement aux revendications légitimes des populations de la région dont ils étaient les porte-paroles.

La FTCT exige des mêmes autorités d'arrêter les poursuites judiciaires engagées, injustement, dans cette affaire, à l'encontre du président de leur fédération, la FTCT, Mouhieddine CHERBIB et de Fahem BOUKEDDOUS, jugés lourdement par contumace.

La FTCT exprime son soutien et sa solidarité avec les familles dont les leurs ont été tués dans ces événements sanglants : Hafnaoui MAGHZAOU, Hichem BEN JEDDOU, Abdelhakhalek AMAIDI. Elle exige l'ouverture d'une enquête indépendante à ce propos et que soient traduits en justice les auteurs de ces crimes.

Enfin la FTCR demande à toutes les forces démocratiques, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de maintenir leur mobilisation pour continuer, avec la même détermination, la lutte pour une amnistie générale et pour le respect des libertés de la démocratie et des droits de l'homme en Tunisie.

Le bureau fédéral de la FTCR.

10 novembre 2009
